

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq du mois de Mars, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à St Maurice des Noues, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

CC VENDEE SEVRE AUTIZES 10/15	CHOLLET Joël LARDY Jacky MOREAU Yannick GRELIER Alain ROBIN Noël GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITON Jacky CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIIN Jacques	BENET BOUILLE COURDAULT DAMVIX FAYMOREAU LIEZ MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE VIX XANTON CHASSENON	
CC SUD VENDÉE LITTORAL 0814	LANDAIS Bernard LEGERON Joël GUINOT Bertrand CHARPENTIER Arnaud CAREIL Pierre GANDRIEU James BOURNEL Paul DAVID Laëtitia	CHAMPAGNE LES MARAIS L'ILE D'ELLE MOREILLES LUCON STE GEMME LA PLAINE STE PEXINE STE RADEGONDE DES NOYERS VOUILLÉ LES MARAIS	
CC PAYS FONTENAY VENDÉE 14/22	GATINEAU Dominique GUIGNARD Gérard BOULARD Stéphane VERGNAUD Benjamin ARNAUDEAU Jean-Marie DUPAS Laurent MAROT Roger BOBINEAU Joël RIDEAUD Daniel HERNANDEZ Philippe POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves PHILIPOT Xavier	AUCHAY SUR VENDÉE BOURNEAU DOIX LÈS FONTAINES FONTENAY LE COMTE FOUSSAIS PAYRE LES VELLUIRE SUR VENDEE LONGEVES MERVENT MONTREUIL ST MARTIN DES FONTAINES ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE VOUVANT	
CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 04/10	GOURMAUD Yvon LESAUVAGE Ghislaine CHATELIER Christian GUENION Christian	ANTINGY MARILLET ST HILAIRE DE VOUST ST MAURICE DES NOUES	
Total délégués présents : 36/64			
POUVOIRS	QUILLET Pascal GUILLON Denis MARQUIS Joseph LAMY Judicaël CAREIL Alain	MAILLEZAIS ST HILAIRE DES LOGES GUE DE VELLUIRE LA TAILLEE LOGE FOUGEREUSE	à M. POITIERS Dominique à M. BAUDOUIIN Jacques à Mme DAVID Laetitia à M. CHARPENTIER Arnaud à M. GUENION Christian
Total représentés : 05/64			
Total présents et représentés : 41/64			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

OBJET : CTEAU DES AUTIZES – DELIB N°35/CS 25 MARS 2024

VOLET COURS D'EAU

La troisième année de travaux (dernière avant un 1^{er} bilan) sur le périmètre du CTEau des Autizes verra se poursuivre l'étude continuité écologique sur les 7 ouvrages et potentiellement le début de la démarche d'un aménagement sur une chaussée. Le but est aussi d'intégrer d'éventuels travaux lors de la 2^{ème} partie du CTEau (2025-2027), après avoir recueilli les différents avis des propriétaires sur les scénarii proposés.

Sur le drain principal, en amont des Villardières (Xanton-Chassenon), un secteur de 420m est ciblé pour de la restauration morphologique. Dans le même schéma qu'à l'amont immédiat où une recharge avait été effectuée en banquettes alternées lors du précédent CTMA, l'idée est de resserrer le lit d'étiage en conservant les fosses présentes pour diversifier les habitats et favoriser l'oxygénation de l'eau.

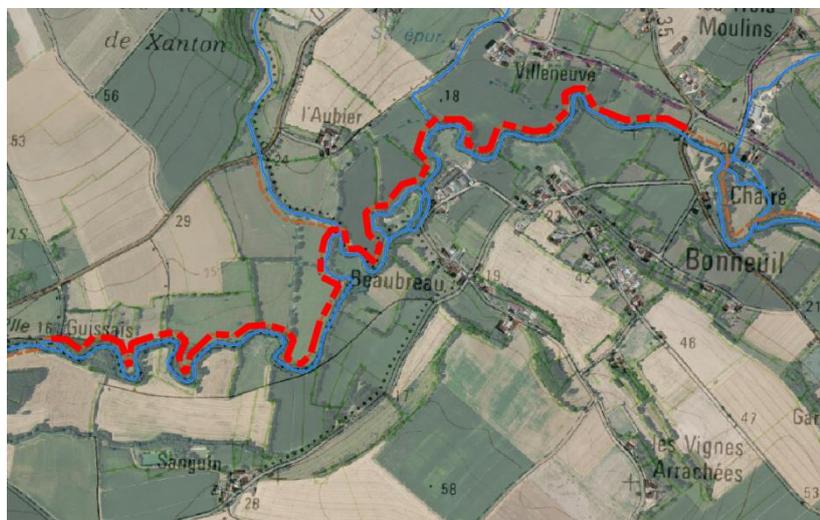
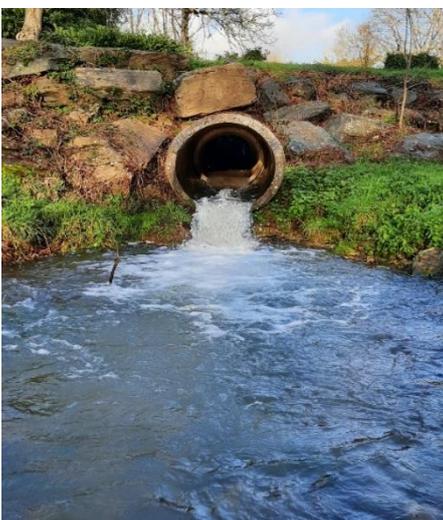
L'un des objectifs de ce CTEau est également de s'attarder sur les affluents de l'Autise : le remplacement d'une buse communale par un pont cadre sera un des projets de cette année. Cela permettra de poursuivre le travail sur les affluents et d'améliorer encore les transits piscicoles et sédimentaire.

Une attention particulière sera portée sur les espèces envahissantes (jussie, balsamine) dont la dispersion à l'aval pourrait se faire sentir si les conditions météo sont favorables à leur développement.

Les dépenses prévisionnelles sont les suivantes :

- Maitrise d'œuvre 1 ^{ère} chaussée continuité écologique :	20 000 € TTC
- Restauration / Entretien de la ripisylve :	25 000 € TTC
- Diversification / Création d'habitats :	29 400 € TTC
- Petite continuité (remplacement d'ouvrage, recharge aval) :	50 000 € TTC
- Création de frayère à brochets :	6 000 € TTC
- Lutte contre les plantes envahissantes :	4 000 € TTC
- Etude de faisabilité-Suivis :	10 000 € TTC
- Animation :	25 000 € TTC

Toutes ces actions portent le budget prévisionnel pour la partie cours d'eau à **169 400 € TTC**.



A

gauche : remplacement de buse par un pont cadre. A droite : restauration de la ripisylve

Le SmVSA intervient sur les réseaux d'intérêt communautaires des marais mouillés (batellerie) notamment sur le bassin de l'Autise et les communes de St Sigismond et Maillezais. A ce titre, le SmVSA prévoit :

- Des travaux d'élagages et de désencombrements ponctuels, pour 5 000 € TTC ;

Depuis 2019, le SmVSA a expérimenté la réalimentation de la Jeune Autise (bief de l'Aqueduc) en période d'étiage, depuis les marais desséchés de Vix via les lâchers de soutien d'étiage de Mervent. L'objectif étant de maintenir le plus longtemps possible, un niveau d'eau minimum et supportable pour les activités liées à l'élevage et à la batellerie.

Une étude de faisabilité doit être lancée afin de calibrer le pompage à installer et d'analyser les incidences au titre de Natura 2000 et du Site Classé. Le montant de cette étude est estimé à 15 000 € TTC.

Pour mémoire, le montant total des actions sur le volet Marais, inclus la lutte des EEE (délibération du 19/02/2024) et l'animation) est de **80 000 € TTC**.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité se prononce favorablement sur la programmation 2024 des actions du CT Eau Autise telles que présentées ci-avant et autorise le Président :

- A mettre en œuvre la programmation 2024 cours d'eau et marais du Contrat Territorial Eau bassin de l'Autise ;
- A procéder aux consultations des entreprises dans le respect du code des marchés publics ;
- A solliciter les différents partenaires financiers ;
- A réaliser les travaux et à signer les marchés et toutes les pièces nécessaires au bon accomplissement de ces actions pour les montants de dépenses cités précédemment.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,

LE PRESIDENT,

Arnaud CHARPENTIER